

<https://ricochets.cc/Lallement-a-Paris-quand-la-police-defend-la-legalite-par-des-pratiques-illegales.html>



Lallement à Paris : quand la police défend la légalité ...par des pratiques illégales !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 8 mars 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

LES PRATIQUES ILLÉGALES DU PREFET LALLEMENT FONT ELLES OFFICE DE NOUVELLES LOIS ?

Médiapart vient de sortir une enquête précieuse et importante concernant la répression en cours du Prefet Lallement depuis presque un an à Paris. Ils ont réussi à se procurer des documents internes de la gendarmeries, de CRS mais aussi des témoignages de forces de l'ordre ou encore des discussions d'une messagerie interne entre CRS.

Ces documents et témoignages accusent lourdement la stratégie du prefet Lallement, principalement sur deux aspects :

4 Le premier correspond à l'adoption d'une doctrine basée sur l'agression, invitant les troupes à « impacter » les manifestants. Comprendre : aller au contact et utiliser la force, même lorsque la situation ne l'exige pas. Ces tactiques sont jugées en interne : « légalement douteuses et aux conséquences politiques potentiellement néfastes » avant de conclure qu'elles sont « contraires à la législation ainsi qu'à la réglementation en vigueur. Le contact avec les manifestants et le recours à la force doivent être l'ultime réponse. Si cet emploi n'est pas justifié, il est absolument illégal. Non seulement, on a un préfet qui donne des ordres contraires à la réglementation. Mais si personne ne lui dit rien, sa stratégie fait tâche d'huile et devient le modèle. C'est très dangereux et on n'est pas loin d'un drame comme Malik Oussekiné avec de telles pratiques » déplore-t-il.

Un CRS apporte son témoignage sur la journée de mobilisation des gilets jaunes du 18 janvier 2020 à Paris : « les black blocs ne bronchaient pas. Ça a commencé à dégénérer quand les Brav ont commencé à intervenir. A la fin de la manifestation, à la gare de Lyon, les Brav se sont mis à foncer dans le tas. (...) C'est incroyable de foncer dans le tas comme ça alors que ce n'était pas conflictuel », poursuit-il par écrit. Echangeant sur une messagerie interne partagée entre CRS, le ton de ce policier est sans retenue : « La manière d'agir des Brav démontre soit un manque d'expérience, soit un manque de lucidité soit des ordres à la con. »

4 L'autre aspect sur lequel Médiapart révèle de nombreuses accusations en interne, c'est la mise en place de plus en plus systématique et injustifiée de "nasse" lors de rassemblement. Alors que cette pratique est censée être utilisée dans un but de reconduire des groupes d'un point à un autre, elle est employée par Lallement pour empêcher des manifestants de se déplacer, les épuiser et leur tirer des grenades lacrymogènes. L'article appuie sur le fait que chaque nasse doit être réalisée avec une issue pour pouvoir, à n'importe quel moment, s'en extraire. Or, sur de nombreuses manifestations (notamment de GJ), des ordres ont été donnés de ne pas laisser de sortie possible aux manifestants nassés. "De telles pratiques sont contraires à la législation ainsi qu'à la réglementation en vigueur », citant non seulement le code de la sécurité intérieure mais également le code pénal Les conclusions de la gendarmerie sont sans appel : telle qu'ordonnée par Didier Lallement, cette technique est « de nature à exaspérer la population et à nourrir un sentiment de défiance vis-à-vis du pouvoir et des forces de l'ordre » mais surtout elle est « susceptible de générer des mouvements de foule, potentiellement dangereux »".

L'article évoque ainsi ce chef d'escadron qui a dû désobéir à un ordre au cours d'une nasse : "Un choix dicté par le fait que « l'objectif tactique » initial avait « provoqué une dégradation de la situation », les manifestants « étant enfermés sans aucune issue ». De plus, « l'usage de gaz » avait eu l'effet « logique et prévisible de faire monter la tension alors même que le dialogue était établi. » "

Si pour les Gilets Jaunes, ces exemples d'une stratégie répressive ont depuis longtemps dépassé le respect du cadre démocratique, le travail de Médiapart permet de montrer que ces pratiques illégales sont connues au sein même des services de police, de gendarmerie et de CRS.

La stratégie du pouvoir face au mouvement GJ a été d'outrepasser le respect des règles censées être démocratiques pour terroriser et étouffer la contestation sociale. Au prix d'une bascule dans un état autoritaire. Sauf que la contestation ne s'est pas arrêtée. Les responsables politiques qui continuent de faire confiance au préfet Lallement, en toute connaissance de cause, devront donc être tenus pour responsables des actes illégaux donnés aux forces de l'ordre, et des drames que cela génère depuis des mois. On parle ici de Christophe Castaner et d'Emmanuel Macron.

On est aussi tenté de dire que la police organise méthodiquement et consciencieusement un glissement vers l'illégalité en s'affranchissant de règles qu'elle juge anciennes et dépassés. Cela s'appelle pourtant la loi, mais alors que sa fonction était de la faire respecter, force est de constater que la police en invente de nouvelles et que par une certaine connivence, les tribunaux obtempèrent.

Grace à une justice qui ne bronche pas et en prenant appui sur des jeunes recrues manipulables qui rejoignent la police pour se former à terroriser (notamment les voltigeurs dits les BRAVM), l'institution qualifiée depuis longtemps "d'Etat dans l'Etat" se comporte sous l'ère Macron comme une agence autonome vis à vis d'une République dont elle était censée respecter les lois.

Ce changement nous invite à voir la tournure par laquelle le pouvoir entend muter et s'auto-instituer.

► Post de [Cerveaux non Disponibles](#)

► Source : Mediapart : [Les pratiques « illégales » du préfet Lallement](#)



Lallement à Paris : quand la police défend la légalité ...par des pratiques illégales !

NOTE :

Mais il faudrait aller plus loin car :

- une des fonctions légale de la police est d'empêcher les contestations fortes de l'ordre établi (lequel ordre étant défini comme une démocratie de manière mensongère)
- les polices obéissent à des lois créées par un système politique non-démocratique (lui même largement inféodé au totalitarisme du capitalisme et de ses lobbies)

En résumé : **Les flics, payés par nos impôts, qu'ils agissent de manière légale ou illégale, défendent des institutions anti-démocratiques qui définissent autoritairement ce qui est légal ou légitime. Ces institutions autoritaires sont soumises aux lobbies capitalistes et servent à défendre les intérêts des puissants, des riches capitalistes et l'ordre économique totalitaire qui broient les humains, détruit le climat et le vivant.**

Dit plus simplement : « **Police nationale, milice du Capital, et bras armé des institutions autoritaires** »

Post-scriptum :

En complément :

- [Gilets jaunes : les mutilations et violences policières sont ordonnées et/ou couvertes par le gouvernement et la hiérarchie](#) - Pour comprendre les sources des violences policières : faits, histoire, analyses de chercheurs engagés...
- [Pire que la police ?! : ceux qui la commandent ! - Les flics obéissent aux ordres de l'état, des oligarchies politiciennes et des lobbies](#)
- [Même les policiers qui font bien leur travail et restent dans la légalité servent le status quo et le régime : analyses](#) - Paroles de flic envers des gilets jaunes and co : insultes et menaces, manipulations médiatiques - Un système verrouillé et brutal
- [Régime policier, système non-démocratique et économie totalitaire](#) - ...un cocktail français violent & répressif qui détruit, tue et mutile

Dans le cadre d'un Etat et d'un système antidémocratique, on voit bien que le contrat social (protection et droits contre impôts et obéissance aux lois et aux policiers) est une arnaque totale.

En effet, comme il n'y a pas de démocratie réelle, les lois sont pondues par quelques élus hors de contrôle et à tendance mafieuse (et sous l'influence plus ou moins grande des lobbies capitalistes), les peuples sont impuissants sur les plans économiques et politiques et n'ont le droit que de subir sans moyens réels de recours les règles implacables de l'Etat et du capitalisme.

De plus, ce système totalitaire (qui veut régler de manière autoritaire la totalité de nos vies) particulièrement rigide empêche tout changement de fond, et les régimes en place envoient systématiquement les flics pour mater les récalcitrant.e.s, qui sont bien sûr traité.e.s de terroristes et d'ennemi.e.s de la démocratie !

Il y donc bien pire que la police, pire que ces robots obéissants qui acceptent une des basses besognes du système et sont souvent maltraités par leurs hiérarchies : ce sont toutes celles et ceux qui la commandent, toutes celles et ceux qui soutiennent activement le capitalisme et les états.

On peut aussi remarquer que les pratiques policières illégales sont souvent par la suite légalisées par de nouvelles lois répressives, sous le prétexte de terrorisme, de « casseurs », de gilets jaunes, c'est ce qui s'est passé toutes ces dernières années.

Un régime autoritaire, une dictature, pondent des lois légales, que les flics appliquent en faisant bien leur travail, comme sous Pétain, un régime qui participait à la traque des juifs et des résistants...!

"La grande loi, la grande règle de l'État c'est de faire régner l'ordre. Ce n'est pas l'ordre légal qui compte d'abord, c'est l'ordre dans la rue. Il n'y a de contrainte fidèle aux lois, soumise à la justice que lorsque les situations ne sont pas trop difficiles, lorsque les citoyens sont obéissants, lorsque l'ordre règne en fait. Mais sitôt que l'on est en crise et en difficulté, alors l'État se déchaîne, et il fait comme pour Nuremberg, il fabrique des lois spéciales pour justifier son action qui en elle-même est pure violence. Ce sont les « lois d'exception », dans l'« état d'urgence », notions qui existent dans tous les « pays civilisés ». On est en présence d'une apparence de légalité recouvrant une réalité de violence. Et nous retrouvons cette relation de violence à tous les niveaux de la société. Car la relation économique, la relation de classe sont-elles autre chose que des relations de violence ? Il faut vraiment accepter de voir les choses comme elles sont et non comme on les imagine ou comme on les souhaite !" - Jacques Ellul

Donc, des flics visent volontairement et illégalement la tête de manifestant.e.s, et ils en ont reçu l'ordre explicite ou implicite. Bien sûr, ce type d'ordre n'est pas donné officiellement ni via des papiers laissant des traces, c'est fait oralement et discrètement. Il n'est pas non plus impossible qu'une partie de la police s'autonomise vis à vis de l'autorité politique, mais je n'y crois guère, et puis le fait que la police se comporte en milice en roue libre n'est de toute façon pas mieux que le fait que le gouvernement ordonne en douce des répressions violentes et illégales.

Les policiers qui visent volontairement les têtes (au risque de tuer, d'éborgner, et en tout cas de mutiler gravement comme on a pu le constater !) savent parfaitement qu'ils agissent illégalement (à part peut-être quelques uns, les premiers temps). Ils savent qu'ils pourraient être poursuivis pour actes illégaux. Donc, pour limiter les risques de poursuites, ils se masquent le visage et enlèvent leurs matricules (ou le masquent) pour être plus difficilement reconnaissables. Ne pas avoir de matricule lisible est illégal, mais bien sûr leurs hiérarchies laissent faire car les chefs savent qu'ils ont ordonné ou laissé faire des actes illégaux et couvrent leurs subordonnés.

Ce qui explique aussi que souvent les flics veulent empêcher que soient filmées leurs interventions (alors que c'est parfaitement légal de filmer les policiers sur l'espace public). Souvent ils intimident, arrêtent des filmeurs, détruisent des enregistrements, cassent ou confisquent des appareils, etc.